

pour la première fois depuis son élection à ses hautes fonctions Son Honneur le maire de la ville d'Ottawa et son épouse, monsieur et madame Fogarty.

**Des voix:** Bravo!

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE À LA CONFÉRENCE DE NIAMEY

[Français]

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, je voudrais déposer copie des lettres et télégrammes échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec au sujet de la participation de cette province à la conférence de Niamey qui s'est terminée dernièrement.

[Traduction]

Je veux aussi déposer copie du télégramme que le gouvernement du Canada a adressé à celui du Manitoba à ce même sujet. Dans les deux cas, bien entendu, les gouvernements provinciaux respectifs ont donné leur assentiment au dépôt de ces documents.

LA CONFÉRENCE SUR LE DÉSARMEMENT À GENÈVE—DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DU CANADA

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le 16 février le député de Greenwood (M. Brewin) m'a posé une question au sujet de la position du Canada à l'égard de la guerre chimique et biologique. En réponse à cette question, je veux déposer des copies de la déclaration qu'a faite à ce sujet M. George Ignatieff, notre représentant à la conférence sur le désarmement, à Genève.

### COMPTES PUBLICS

RENVOI AU COMITÉ PERMANENT DU PREMIER VOLUME DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, la Chambre se rappelle qu'on a déposé hier le premier volume du rapport de l'auditeur général sur les comptes publics pour l'année terminée le 31 mars 1969. S'il y a consentement unanime, peut-être pourrait-on demander que la Chambre adopte l'ordre suivant:

Que les comptes publics pour l'année terminée le 31 mars 1969 et le premier volume du rapport de l'auditeur général à ce sujet soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.

[M. l'Orateur.]

**M. l'Orateur:** La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

### CHAMBRE DES COMMUNES

CONGÉ DE PÂQUES—AJOURNEMENT DU 25 MARS AU 6 AVRIL

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé)** propose:

Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le 25 mars 1970, demeure ajournée jusqu'au 6 avril 1970. Toutefois, si M. l'Orateur, après consultation avec le gouvernement de Sa Majesté, devient convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, il pourra faire connaître, par avis, qu'il a acquis cette conviction et la Chambre alors se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date;

Et que, si M. l'Orateur n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur suppléant ou le vice-président des comités agisse en son nom aux fins de convoquer la Chambre de nouveau.

(La motion est adoptée.)

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

#### LE NOMBRE D'AVORTEMENTS THÉRAPEUTIQUES

Question n° 514—**M. Rynard:**

1. Combien de demandes ont reçues les hôpitaux autorisés à pratiquer l'avortement thérapeutique, en vertu de l'article 237 du Code criminel du Canada, depuis que cette mesure législative a été adoptée?

2. Combien d'avortements thérapeutiques ont été pratiqués dans les hôpitaux autorisés?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** 1 et 2. A la demande du ministère de la Justice, le Bureau fédéral de la statistique a fait des démarches auprès des provinces afin de pouvoir fournir des données statistiques mensuelles sur les avortements thérapeutiques effectués aux termes de la loi modifiant le Code criminel. A l'heure actuelle, la plupart des provinces sont en contact avec les hôpitaux pour prendre les dispositions nécessaires. Dès qu'elles les auront prises, et que le Bureau de la statistique aura reçu les déclarations, des statistiques mensuelles et annuelles seront publiées à l'échelle nationale.